



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 1^{er} septembre 2025.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 09 septembre 2025 à 20h00 dans la Salle du Conseil et des Mariages, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. PROCES-VERBAL

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025 ;

2. FINANCES

- 2.1. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Maison des Jeunes d'Orp-Jauche pour l'exercice 2025 ;
- 2.2. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl TV Com pour l'exercice 2025 ;
- 2.3. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de la Petite Jauce asbl pour l'exercice 2025 ;
- 2.4. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de l'asbl Culturalité en Hesbaye Brabançonne pour l'exercice 2025 ;
- 2.5. Octroi d'un subside au club Lords Roller Hockey pour participation aux frais d'occupation du hall omnisport du Chaufour – Exercice 2025 ;
- 2.6. Prise en charge annuelle de la location d'une salle communale à destination des comités de fêtes de la Commune d'Orp-Jauche ;
- 2.7. Octroi d'un subside de fonctionnement en faveur de la compagnie de théâtre amateur « La Zygotroupe » pour l'exercice 2025 ;

3. FABRIQUES D'ÉGLISE

- 3.1. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du compte de l'exercice 2024 de la Fabrique d'église Saints-Pierre et Paul de Folx-les-Caves ;
- 3.2. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saints-Martin et Adèle d'Orp-le-Grand ;
- 3.3. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Georges de Noduwez ;
- 3.4. Tutelle spéciale d'approbation – Approbation du budget de l'exercice 2026 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Marilles ;

4. PATRIMOINE

- 4.1. Mise à disposition, à titre précaire, de l'ancien terrain de football du RFC Orp-Noduwez, à proximité de la salle communale, rue Emile Landeut 21, au profit d'un propriétaire de chevaux domicilié à Noduwez – Décision de principe ;
- 4.2. Convention de mise à disposition de locaux communaux en faveur du Centre Culturel de Jodoigne & Orp-Jauche – Approbation ;

5. ENSEIGNEMENT

- 5.1. Adoption d'un règlement d'ordre intérieur commun aux écoles communales ;
- 5.2. Convention avec le CECP pour l'accompagnement et le suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles communales d'Orp-Jauche – Elaboration des plans de pilotage et mise en œuvre du contrat d'objectifs ;

6. PLAN DE COHESION SOCIALE

- 6.1. Approbation des rapports financiers et d'activité de l'exercice 2024 ;

7. MARCHES PUBLICS

- 7.1. Province du Brabant wallon – Cours d'eau non navigables – Accord-cadre 2026-2030 relatif à l'acquisition de matériel de lutte contre les pollutions accidentelles des cours d'eau et à la gestion des déchets engendrés par ces pollutions – Appel à manifestation d'intérêt ;

8. VOIRIES

- 8.1. Proposition d'attribution d'un nom de voirie dans le cadre d'un permis d'urbanisme à Orp-le-Grand ;

9. SECRETARIAT

- 9.1. Assemblée générale de l'Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) du 30 septembre 2025 – Approbation des points mis à l'ordre du jour;
- 9.2. Information relative à la décision du Collège communal du 25 août 2025 déclarant non-recevable une demande d'interpellation publique au Conseil communal ;

HUIS CLOS

10. ENSEIGNEMENT

- 10.1. Désignations et affectations d'enseignant(e)s primaire (maître d'adaptation, direction, reliquats, FLA, missions collectives, accompagnement personnalisé...) et de maîtres spéciaux;
- 10.2. Remplacement d'institutrices primaires et de maîtres spéciaux en congé dans les écoles communales;
- 10.3. Désignations et affectations d'enseignant(e)s maternel(le)s;
- 10.4. Désignation d'un maître de psychomotricité organique dans les écoles communales;
- 10.5. Désignation de maîtres de deuxième langue dans les écoles communales;
- 10.6. Désignation d'un instituteur primaire APE à mi-temps à l'école communale d'Orp;
- 10.7. Désignation d'une institutrice maternelle APE à mi-temps à l'école communale de Jauche;
- 10.8. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5 temps à l'école communale d'Orp ;
- 10.9. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5 temps à l'école communale de Jandrain;
- 10.10. Désignation d'une puéricultrice APE 4/5 temps à l'école communale de Folx-les-Caves;
- 10.11. Désignation d'une puéricultrice à temps plein à titre définitif à l'école communale de Jauche;
- 10.12. Désignation d'une puéricultrice contractuelle à temps plein à l'école communale de Jauche en remplacement de la puéricultrice en prolongation de congé de maladie;
- 10.13. Désignation d'un agent PART APE 4/5e temps (assistante primaire) à l'école communale de Jandrain;
- 10.14. Désignation d'un agent PART APE 4/5e temps (assistante primaire) à l'école communale de Marilles;
- 10.15. Désignation d'un agent PART APE 4/5e temps (assistante maternelle) à l'école communale de Noduwez;
- 10.16. Désignation d'un agent PART APE 4/5e temps (assistante primaire) à l'école communale d'Orp ;
- 10.17. Désignation d'un agent PART APE ½ temps (assistant primaire) à l'école communale de Jauche ;
- 10.18. Désignation d'un agent PART APE à 4/5 temps (assistante primaire) à l'école communale de Folx-les-Caves ;
- 10.19. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 25 août 2025 et ayant trait au remplacement d'une directrice d'école communale ;
- 10.20. Désignation des maîtres de cours philosophiques dans les écoles communales ;

11. PERSONNEL

- 11.1. Octroi d'une provision pour le paiement direct et automatique des menues dépenses liées au fonctionnement de l'école communale de Jauche/Folx-les-Caves et désignation de l'agent responsable de ces dépenses.